

Maurice de Fleury, qui, en prononçant l'éloge du défunt à l'Académie de médecine, le 16 décembre 1914, voulut en faire un pur athée, attribuant sa prétendue conversion à une dépression mélancolique, jointe à une conjuration familiale. Sans ombre de littérature, en des termes émus dont la gaucherie parfois accuse la haute sincérité, Mlle Littré nous raconte ce qui s'est passé dans la chambre du malade les derniers mois. Il devient clair que M. de Fleury eut à sa disposition de faux renseignements. Ils servirent à merveille son parti-pris de scientiste. Mais le plus grand doute persiste au sujet d'une adhésion formelle et intégrale de Littré aux vérités du catholicisme. Qu'il n'eût point de foi *explicite* à chacun de nos dogmes, cela est tout à fait sûr et n'importe nullement. Le tout est de savoir jusqu'à quel point son baptême *in extremis* fut volontaire et partant efficace. Aucune pression ne fut exercée à cet égard. Le mot du moribond à sa femme: "Que pense Sophie?" dénote du même coup l'indécision et la non-répugnance. Je crois pour ma part que Littré accepta le baptême comme un rite consolant et qui ne peut pas nuire. N'avait-il pas auparavant remercié son confident, l'abbé Huvelin, qui venait de l'absoudre... à tout risque!

La conduite du bon abbé appelle bien d'autres points d'exclamation. Sa lettre et ses notes, insérées dans l'article précité, vont mettre en moindre suspicion sa candeur d'âme que son zèle apostolique ou son esprit d'à-propos. Que penser d'un prêtre en contact prolongé avec un philosophe devenu spiritualiste, condamné à mourir, mais encore lucide et fort bien disposé, qui, loin de le précéder, se contente de le suivre dans la recherche du vrai, et, au lieu de lui inculquer les preuves de la religion, passe son temps à lui baiser les mains et les pieds, allant même jusqu'à solliciter sa bénédiction, après s'être au préalable *confessé à lui*! Cela fait songer à ce prélat bienveillant qui, plus tard, en des circonstances presque identiques, louangera pesamment Emile Faguet, à la minute de l'extrême-onction, au point de s'attirer d'assez vives ripostes du spirituel académicien. Si un tout petit vicaire appelé au chevet d'une célébrité qui nous quitte, se souvient néanmoins qu'il est prêtre, par conséquent juge et médecin de cette âme, il aura chance d'opérer plus de bien sans verser dans le même ridicule.

Encore un coup, voilà des paroles de bon sens qui font du bien à l'âme. Après d'un malade, quel qu'il ait été dans le monde, "se souvenir qu'on est prêtre et par conséquent juge et médecin de son âme", oui, c'est bien cela! C'est le devoir d'abord, et puis cela empêche "de verser dans le ridicule"!

Toutes nos félicitations à la *Revue dominicaine*. E.-J. A.